

Il y a des députés qui habitent loin, dans l'Ouest ou dans l'Est du pays, et qui voudraient bien passer la Noël dans leur famille.

M. Cardiff: Rien ne les empêche.

M. Low: Il serait impossible pour eux d'être de retour ici le 27. La chose est impossible. Je songe à eux également.

M. Fleming: Pourquoi le premier ministre a-t-il présenté une telle motion?

M. Low: Personnellement, la chose m'est indifférente. J'habite ici. Je veux bien rester ici tant que la Chambre le voudra afin d'étudier à fond et équitablement toutes les mesures dont nous sommes saisis. Mais en toute justice je ferai observer ceci.

D'amples occasions de discuter ce bill ont été et seront fournies. Je conçois que les gens qui sont profondément convaincus que le bill ne doit pas être adopté soient déçus de constater qu'ils ne pourront prolonger indéfiniment le débat ni empêcher l'adoption du projet de loi. Je comprends un tel sentiment et je veux que les membres du parti conservateur-progressiste sachent qu'il en est ainsi car je me suis déjà trouvé dans leur situation. Mais lorsque, après un temps raisonnable, il n'est pas possible de convaincre la Chambre de la justesse de son point de vue, il est de bonne méthode démocratique de mettre aux voix la question litigieuse. Les opposants se prononcent contre, libérant ainsi leur conscience, et la responsabilité retombe sur le Gouvernement. Voilà pourquoi je voterai en faveur de la motion.

M. Fleming: Votre dernière observation se retournera, un jour, contre vous, je vous en donne ma parole!

M. G. C. Nowlan (Annapolis-Kings): Monsieur l'Orateur, tous estiment au plus haut point, j'en suis sûr, les qualités de l'honorable représentant de Peace-River (M. Low). Nous sommes bien prêts à accepter son affirmation (celle également du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) naturellement) quand il déclare qu'il n'y a eu ni collusion ni autre entente de cette sorte à l'égard de la motion en cause. J'accepte l'affirmation sans réserves; toutefois, ainsi que l'a fait observer le député d'Eglinton, avant hier, il est très curieux de constater comme la télépathie semble se manifester à l'égard de questions comme celle-là; les applaudissements qu'ont fait entendre nos vis-à-vis lorsque la motion a été présentée, porte à croire...

M. Noseworthy: Ce n'est pas la première fois que vous faites cause commune avec le Gouvernement.

[M. Low.]

M. Nowlan:... que quelqu'un, dans le parti ministériel, songeait hier soir à quelque chose de plus qu'à un "Noël blanc".

J'ai été fort impressionné par ce qu'a dit le député de Peace-River au sujet d'un débat qui a eu lieu il y a quelques années; je crois qu'il a dit en 1945. Cette année-là, alors qu'il se trouvait treize députés à la Chambre, si c'est bien ce qu'il a dit, on a discuté une question pendant trois ou quatre jours; il voulait, par là, donner un exemple de tactiques parlementaires auxquelles on peut recourir. Je fais toutefois observer que, dans le cas présent, notre parti comprend quarante-six membres et que, si le député de Peace-River trouve que trois jours n'étaient pas de trop pour treize députés, la mesure à l'étude (je ne parle pas de la motion, mais du bill) a été examinée pendant moins de trois jours.

M. Low: Je signale au député qu'à ce moment-là la Chambre siégeait de trois heures à six heures et de huit à onze heures.

M. Fleming: Et on n'a aucunement cherché à prolonger les heures de la séance du soir.

M. Nowlan: Je signale seulement la chose comme étant un exemple donné par l'honorable représentant de Peace-River. Il y aurait au moins, je pense, la présomption qu'il convient de consacrer à ce sujet plus de temps qu'on ne l'a fait.

M. Low: C'est ce que nous désirons démontrer.

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Nowlan: Au cours de la présente session, l'honorable représentant de Peace-River a fait preuve d'une éloquence judiciaire qu'on ne lui connaissait pas encore. Il a démontré qu'il pouvait s'adonner au genre comique et classique. En une occasion, il a proposé au premier ministre (M. St-Laurent) de rassembler ses enfants, puis il a ajouté qu'au moment du coucher il devrait chanter "Where is my wandering boy to-night?"

Des discours comme celui-là l'ont classé comme humoriste classique. Je suis certain que ses discours seront lus avec intérêt par les générations futures qui consulteront le *hansard*. Cependant, monsieur l'Orateur, il est plus farceur que d'habitude lorsqu'il affirme sans broncher,—s'il avait déjà joué au poker je suis certain qu'il aura essayé de cacher un peu ses mauvaises cartes en regardant de ce côté-là,—qu'il agit ainsi dans l'intérêt de l'opposition, afin que quarante députés puissent prononcer des discours de quarante minutes. Il a certes atteint un sommet vertigineux qu'il n'oubliera jamais et qu'il ne cherchera plus à atteindre, car le député, après cette expérience,—je suppose